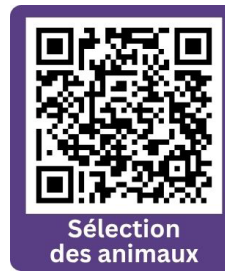


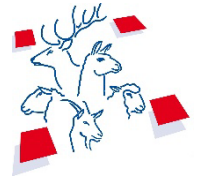
Tutoriel disponible en vidéo

Deux courtes vidéos complètent ces instructions (veuillez tenir compte des divergences chez les cervidés).

- [Sélection des animaux](#)
- [Prélèvement coproscopique et expédition](#)



Instructions pour le prélèvement et l'envoi d'échantillons coproscopiques chez le gibier d'élevage



1. Sélection des animaux

- Sélectionnez les animaux et notez les numéros de leurs marques auriculaires ou le nom du groupe. Veuillez tenir compte des *conseils pour la sélection des animaux* ci-dessous. Vous avez deux possibilités :
 - Échantillon coproscopique individuel - selles d'un seul animal
 - Échantillon coproscopique collectif - selles de 2 à 5 animaux d'un même groupe
- 👉 Échantillons individuels principalement recommandé en présence de problèmes au niveau individuel.
- 👉 Si vous n'envoyez qu'un seul échantillon de selles, vous devriez prélever uniquement des jeunes animaux.
- 👉 Planifier le prélèvement et l'envoi des échantillons pour **le lundi**.

2. Prélèvement d'échantillon

- Utilisez des gants jetables et un nouveau sachet en plastique pour chaque échantillon (individuel ou collectif).
- **Échantillons coproscopiques collectif** : prélevez de **5 animaux d'un groupe au maximum** la même quantité de selles fraîches de chaque animal jusqu'à pouvoir remplir environ ½ gobelet de yoghourt.
- **Échantillon coproscopique individuel** : Observez bien l'animal et ramassez les selles fraîches sur le sol. Il faut env. ½ gobelet de yoghourt de selles. La défécation a généralement lieu quelques minutes après le lever.
- 👉 Après le nettoyage de la zone d'alimentation, des selles fraîches peuvent être récoltées très facilement. Utilisez si possible uniquement la moitié supérieure du tas.

3. Emballage et formulaire d'examen

- Mettre les selles dans un sachet en plastique étanche (par exemple un sachet de congélation).
- Placez-le dans **un deuxième sachet** en plastique et refermez le bien.
- Si plusieurs échantillons sont envoyés dans la même enveloppe, étiquetez clairement les sachets et les formulaires (A, B, C, etc.) afin que chaque échantillon de selles soit associé au formulaire d'analyse correspondant.
- Veuillez toujours **compléter intégralement** un formulaire d'analyse distinct pour chaque échantillon coproscopique, qu'il soit individuel ou collectif.

4. Envoi

- Placer le formulaire rempli, accompagné des échantillons coproscopiques emballés dans une des enveloppes d'envoi préadressées fournies par le SSPR, que l'on veillera à bien refermer.
- 👉 Pour les envois multiples (plus de 3 échantillons) numérotez les enveloppes d'expédition au verso (1, 2, 3, etc.).

- Si vous n'utilisez pas d'enveloppe d'expédition fournie par le SSPR, envoyez votre échantillon à l'adresse suivante : FiBL, Laboratoire de parasitologie, Ackerstrasse 113, 5070 Frick. Veuillez apposer la mention « LAB » à gauche de l'affranchissement.
 - Déposez les échantillons au guichet postal en **courrier A le lundi**, de préférence au début de la semaine.
- 👉 Les envois de laboratoire biologiques d'une épaisseur maximale de 5 cm et d'un poids maximal de 500 g sont considérés comme des lettres ; les envois plus volumineux ou plus lourds sont considérés comme des colis.

5. Conservation (si nécessaire)

Les échantillons coproscopiques doivent être conservés au frais (température du réfrigérateur, 3 jours maximum).

6. Les résultats d'analyses et recommandations

Une fois l'analyse effectuée, vous recevrez :

- une recommandation concernant le vermifuge (si nécessaire, à quel moment et avec quel produit)
- une suggestion quant à la date du prochain examen des selles
- Votre vétérinaire traitant recevra une copie des résultats ainsi que des recommandations thérapeutiques

Conseils pour la sélection des animaux

Un troupeau se compose rarement d'animaux du même âge, présentant le même état nutritionnel, le même stade de gestation, etc. Or, ces facteurs influencent considérablement le degré de parasitose d'un animal. Il est donc judicieux de regrouper les animaux selon ces critères.

- 👉 Observez attentivement les animaux et **soyez attentif aux signes d'infestation par les vers**, tels que l'amaigrissement, la toux, la diarrhée, les poils hirsutes ou un retard dans la mue.
- 👉 Lorsque deux groupes d'animaux sont analysés ensemble, on obtient une valeur moyenne qui complique l'interprétation des résultats. Les selles des jeunes animaux présentant une forte infestation parasitaire peuvent en effet être « diluées » par les selles des animaux adultes non infestés. L'excrétion d'œufs peut ainsi sembler globalement faible, ce qui peut conduire à ne pas recommander de traitement alors qu'une infestation parasitaire est bien présente.

Jeunes animaux

Les jeunes animaux sont généralement plus touchés par les infestations parasitaires que les animaux adultes. C'est pourquoi il convient de toujours envoyer un échantillon collectif de selles prélevé séparément sur les jeunes animaux.

Animaux présentant des signes de vers

Ces animaux doivent faire l'objet d'un examen à partir d'un échantillon de selles distinct. Si seuls quelques animaux présentent des signes de parasitose, il est préférable de prélever un échantillon de selles individuel.

Animaux en bonne santé

Il convient également de prélever occasionnellement des échantillons sur un groupe d'animaux en bonne santé, ne présentant aucun signe apparent de parasitose.

- 👉 Ne pas oublier : l'échantillon coproscopique est une image instantanée. Le degré de verminose d'un troupeau peut évoluer très rapidement, en particulier lorsque les conditions météorologiques sont favorables aux parasites (chaud et humide).

Examens complémentaires

Les coûts de l'analyse de la grande douve du foie ne sont pris en charge par la SSPR que sur entente préalable ; autrement un bon (formulaire) supplémentaire est facturé par examen complémentaire.